



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET 2019 :**

**Une action collective à destination des copropriétés  
de l'Isère  
(hors métropole Grenobloise)**

**CONSEIL PERSONNALISÉ :  
ANALYSE ET OPTIMISATION  
DE VOS CONTRATS D'EXPLOITATION  
ET  
DE VOS INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE**

**DATE LIMITE DE REPONSE : le 31 décembre 2019**

*Cette action est cofinancée par :*



## POURQUOI S'INSCRIRE A LA DEMARCHE PROPOSEE ?

Dans le cadre de notre mission d'accompagnement pour la transition énergétique auprès des maîtres d'ouvrage de l'Isère, l'AGEDEN organise sur 2019 une « action collective » d'ANALYSE ET OPTIMISATION DES CONTRATS D'EXPLOITATION ET DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE à l'attention des copropriétés de l'Isère (hors Agglomération Grenoble Alpes -Metropole).

L'objectif est de vous accompagner pour répondre à des questions que vous vous posez peut-être :

### Le contrat d'exploitation de ma copropriété est-il adapté ?

Les montants des prestations (P1, P2 et P3) sont-elles surdimensionnés ?  
L'intéressement mis en place est-il bien négocié ?  
Les gammes de maintenance des installations sont-elles adaptées aux installations ?  
Les installations sont-elles bien exploitées ?

### A quoi faut-il penser si ma copropriété renouvelle son contrat d'exploitation ?

Quelles prestations retenir ? P1, P2, P3 ?  
Quelles gammes de maintenance ?  
Pourquoi mettre un intéressement en place ?  
Pour équilibrer le contrat, quelles pénalités peut-on mettre en place ?  
Pourquoi mettre en place un poste P3 garantie totale de renouvellement ?  
Comment suivre son contrat ? Quelle durée de contrat ?

### Nos installations de chauffage sont-elles optimisées ?

Les montants des prestations P1, P2 et P3 sont-elles surdimensionnés ?  
Notre bâtiment consomme-t-il trop ?  
Nos installations sont-elles bien exploitées ?

### Nous avons rénové notre copropriété : les économies d'énergie sont-elles au rendez-vous ?

Notre bâtiment consomme-t-il trop ? Les économies attendues sont-elles au rendez-vous ?  
Nos installations sont-elles bien exploitées ?  
Le contrat est-il adapté à notre nouvelle situation ?  
Nous avons installé une énergie renouvelable : le contrat a-t-il un engagement de taux de couverture ?

### Le petit plus :

### COMMENT VERIFIER SI VOS CHARGES DE CHAUFFAGE ET D'EAU CHAUDE SANITAIRES SONT ANORMALEMENT HAUTES ?

Avant de vous engager dans cette démarche, vous pouvez utiliser notre outil d'Auto-Diagnostic et en quelques clics, vous aurez un avis pour savoir si votre copropriété est performante ou non en matière de charges pour le chauffage et l'eau chaude.

## PRESENTATION DE L'ACTION

**Nous ferons une première analyse des installations techniques du bâtiment et de vos contrats d'achat d'énergie, contrats d'exploitation / maintenance associés. Nous vous conseillerons des actions simples à mettre en place permettant une optimisation des installations ainsi qu'une réduction des consommations avec des économies financières à la clé.**

Remarque : cette action ne permet pas de se passer de la prestation d'une entreprise d'exploitation / maintenance ou d'un bureau d'études / maîtrise d'œuvre dans le cadre de travaux.

- ▶ **Retour du dossier de candidature complété par vos soins avant le 31 décembre 2019,**
- ▶ **Sélection de 4 copropriétés en Isère par l'Ageden,**
- ▶ **Visite, entretien en période de chauffage avec si possible la présence de l'exploitant**
- ▶ **Collecte de données :** consommations énergétiques, usages des bâtiments, plans, dysfonctionnements éventuels, points d'attention pré-identifiés par le conseil syndical ou le syndic, ressenti des occupants, contrats d'exploitation, contrats de fourniture d'énergie ...
- ▶ **Remise d'un rapport suite à la visite comprenant une analyse et des préconisations d'améliorations,**
- ▶ **Restitution orale auprès du conseil syndical**

Cette action se base sur une rencontre du personnel exploitant et sur une visite des équipements avec le technicien du prestataire d'entretien-maintenance.

Pour permettre la réalisation de cette mission dans les meilleures conditions possibles, l'établissement s'engage à mettre à disposition de l'AGEDEN l'ensemble des informations nécessaires à la réalisation de l'action.

Selon vos besoins et vos questions, nous nous engageons à réfléchir avec vous à plusieurs axes d'amélioration :

- Des préconisations sur vos installations en chaufferie,
- Un avis sur votre niveau de consommations,
- Des préconisations et un avis sur votre contrat d'exploitation,
- En cas de travaux de rénovation, une analyse de la baisse des consommations suite aux travaux de rénovations.

## CONDITIONS DE SELECTION DES ETABLISSEMENTS ET DES SITES

Notre appel à manifestation d'intérêt « **ANALYSE ET OPTIMISATION DE VOS CONTRATS D'EXPLOITATION ET DE VOS INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE** » est ouvert à toutes les copropriétés en Isère (hors métropole grenobloise). Il est financé par nos partenaires, la Région et le Département.

Suite à l'envoi des candidatures, l'AGEDEN retiendra 4 copropriétés pour 2019. Les critères de sélection de l'échantillon seront en particulier : la motivation du conseil syndical et la position de la copropriété dans l'observatoire de l'Ageden.

**DATE LIMITE DE REPONSE : le 31 décembre 2019**

## Contact AGEDEN

### Nord Isère

Hugo TESSIER - [htessier@ageden38.org](mailto:htessier@ageden38.org)  
Chargé de mission performance énergétique  
Conseiller Info Energie Copropriété – Animateur  
Téléphone : 04 76 23 53 50

### Sud Isère

François POCQUET – [fpocquet@ageden38.org](mailto:fpocquet@ageden38.org)  
Chargé de mission performance énergétique  
Conseiller Info Energie Copropriété  
Téléphone : 04 76 23 53 50

## QUI SOMMES-NOUS ?

L'AGEDEN est une structure qui agit pour la transition énergétique sur le territoire de l'Isère. Notre rôle est double conseiller et animer, via de l'information et de la sensibilisation, de la formation et de l'éducation, et de la communication. L'AGEDEN couvre le département de l'Isère, hors la métropole grenobloise.

### AGEDEN

Association pour une GEstion Durable de l'Energie  
<http://www.ageden38.org>

**Notre objectif est de promouvoir la transition vers un modèle de société plus sobre en énergie.**

#### Nos domaines d'intervention :

Maîtrise de l'énergie, efficacité énergétique,  
Energies renouvelables,  
Rénovation thermique, construction durable,  
Planification territoriale,  
Eco-consommation,  
Education,...

#### Nos missions :

- Accompagner les collectivités, les bailleurs sociaux ou privés, des établissements publics, des associations,
- Sensibiliser, informer les citoyens et impulser de nouveaux comportements,
- Favoriser les démarches territoriales et encourager les initiatives locales.

#### Notre approche :

- Prendre conscience des alternatives possibles,
- Comprendre les solutions,
- Agir individuellement et collectivement,
- Partager les retours d'expériences.

#### Nos financeurs :

- Pour ses actions, l'AGEDEN est soutenue par l'ADEME, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, le SEDI et des partenariats.
- Pour ses actions, l'ALEC est soutenue par Métropole grenobloise, l'ADEME, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et des partenariats.

<b>DOSSIER DE CANDIDATURE A RETOURNER avant le 31 Décembre 2019</b>	
<b>Contact - Conseil Syndical</b>	<b>Contact – Syndic de copropriété</b>
Nom	Nom
Téléphone	Téléphone
Courriel	Courriel
<b>Copropriété</b>	
Nom de la copropriété	
Adresse	
Nombre de lots	
Surface chauffée (approximative)	
<b>Contact pour organiser la visite</b>	
Nom	
Téléphone	
Courriel	
<b>Exploitant (présence obligatoire de l'exploitant lors de la visite)</b>	
Nom	
Contact	
Téléphone	
Courriel	
<b>Bâti</b>	
Nombre de logements :	
Année de construction du bâtiment :	
Année de rénovation (le cas échéant) :	
Etes-vous titulaire du contrat d'énergie ?	
Type de chauffage (collectif ou individuel) :	Chauffage collectif ET/OU Eau chaude collective
Energie de chauffage (gaz, électricité, fuel, bois, propane,...) :	
Type de production d'eau chaude (centralisée ou non centralisée) :	
Energie pour Eau chaude sanitaire (gaz, électricité, fuel, bois, propane,...) :	
Type de ventilation (naturelle ou mécanique) :	

**Remplir à minima 3 année**

<b>RELEVES DES CHARGES DE COPROPRIETE</b>				
<b>CHARGES</b>		<b>MONTANTS EN €</b>		
<b>ENERGIE et EAU</b>	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Charge sur consommation - eau chaude	- €	- €	- €	- €
Charge sur consommation - eau froide	- €	- €	- €	- €
Charge sur énergie - eau chaude	- €	- €	- €	- €
Charge sur énergie - chauffage	- €	- €	- €	- €
<b>CONSOMMATIONS</b>		<b>CONSOMMATION en kWh</b>		
<b>ENERGIE et EAU</b>	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Consommation énergie brut [kWh]	kWh	kWh	kWh	kWh
Consommation total d'eau chaude [m3]	m3	m3	m3	m3
Consommation total d'eau froide [m3]	m3	m3	m3	m3

*Les exercices peuvent être remplis sur année civile ou sur année glissante (exemple : janv à decembre de l'année 2014, ou juin 2013-juin 2014)*

**A retourner à :**

Nord Isère  
 Hugo TESSIER - [htessier@ageden38.org](mailto:htessier@ageden38.org)  
 Chargé de mission performance énergétique  
 Conseiller Info Energie Copropriété – Animateur  
 Téléphone : 04 76 23 53 50

Sud Isère  
 François POCQUET – [fpocquet@ageden38.org](mailto:fpocquet@ageden38.org)  
 Chargé de mission performance énergétique  
 Conseiller Info Energie Copropriété  
 Téléphone : 04 76 23 53 50